

SNUipp-FSU

Syndicat National Unitaire des Instituteur·rices, PE, PEGC



- **Syndicat majoritaire des enseignant·es**
- **FSU : Fédération de 22 syndicats de la Fonction publique**
- **Vous soutenir individuellement**
- **Lutter collectivement**
- **Une autre vision de l'école**
- **Secteur néo dédié**
- **Un collectif de débutant·es dans la carrière d'enseignant·e**
- **Des journées de stage de formation sur temps scolaire pour toutes et tous**

Vous syndiquer pour nous soutenir

Pas encore syndiqué·e ?
5 minutes en ligne



J'adhère au  **SNUipp-FSU Paris!**

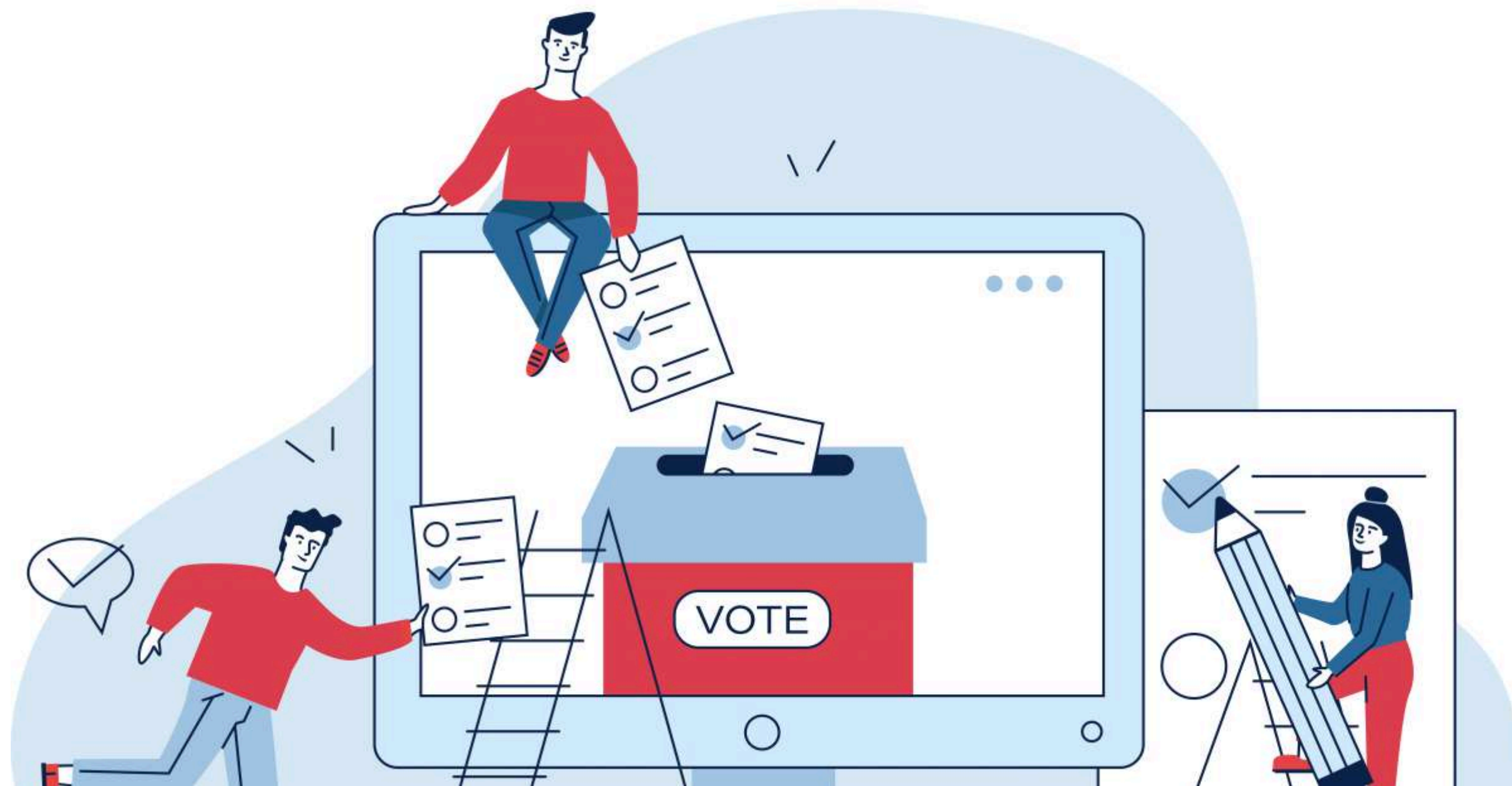
En quelques clics, syndiquez-vous à la FSU-SNUipp 75 pour l'année scolaire 2023/2024. Vous pourrez effectuer un paiement par carte bleue en une fois ou en plusieurs fois sans frais. 66% du montant de votre cotisation syndicale sera déduit de votre impôt. Sans attendre, remplissez le formulaire pour adhérer !

**Pour les PES : 20€
après réduction
d'impôts**

Voter aux élections professionnelles

RDV en décembre 2026

Votez pour le SNUipp et la FSU afin d'être représenté·es au mieux face à l'administration.



Nous contacter



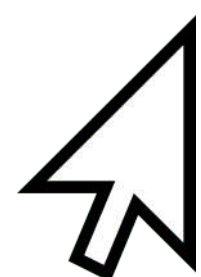
**11 rue de Tourtille
75020 PARIS**



snu75@snuipp.fr 



01.44.62.70.01

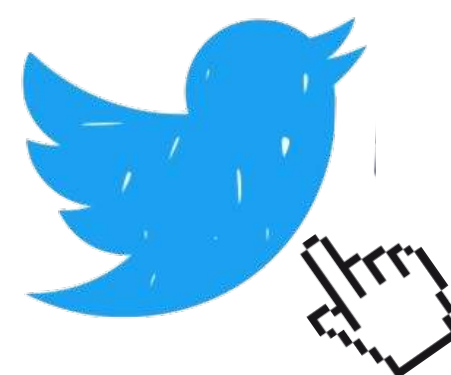


www.75.snuipp.fr 

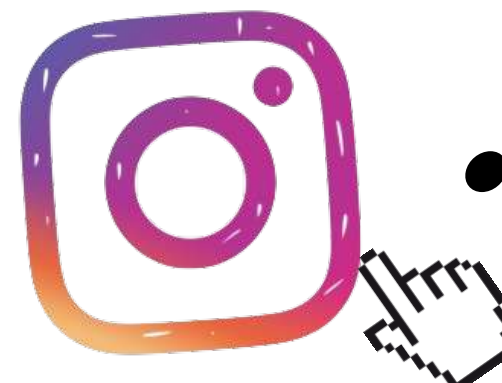


• **SNUipp-FSU Paris avec les PES & Néo**

• **SNUipp-FSU Paris**



• **@SNUippFSUParis**



• **@snuippfsu75**

S'abonner à la lettre d'infos PES
<https://forms.gle/ik4mxzUUaYkAfP2T7>



Rejoignez le groupe Facebook PES :

**[https://www.facebook.com/groups/
2276323115736344/](https://www.facebook.com/groups/2276323115736344/)**



Au programme :

1. Bilan de l'année de préparation au concours
2. Reclassement
3. Élections Conseil de l'INSPE
4. Titularisation
5. Réforme, concours et statut
6. Affectations provisoires
7. Rentrée 2023
8. Suivi des PES et formation T1-T2
9. Droit de grève
10. Stage néo SNUipp-FSU
11. Fonctionnement de notre site
12. Interlocuteurs : gestionnaire, circonscription, directeur·trice, syndicat, applications, INSPE
13. Salaire et primes
14. Aide sociale
15. Perspectives de carrière
16. Changer de département
17. Enseigner à l'étranger
18. Agenda & Questions diverses

1. Bilan de l'année de préparation au concours

- Bilan préparation du CRPE 2023
- Ressenti sur les différentes épreuves
- Gestion M2 & CRPE...

CRPE 2023

ÉPREUVES ÉCRITES

FRANÇAIS

- 3h
- 20 points, Coef 1

MATHS

- 3h
- 20 points, Coef 1

SCIENCES & TECHNOLOGIE
OU HG EMC
OU ARTS

Une matière au choix du candidat, sur la base d'un dossier

- 3h
- 20 points, Coef 1

ÉPREUVES ORALES

LA LEÇON français et maths

Conception et animation d'une séance de cours sur un sujet tiré au sort

- Préparation 2h
- **Oral 1h** (30 min en français, 30 min en maths)
- 20 points, Coef 4

L'ENTRETIEN EPS et motivation

- Préparation 30 min
- **Oral 1h05** : 30 min EPS et 35 min motivation et connaissance du service public
- 20 points, Coef 2

LANGUES (Optionnel)

Espagnol, allemand, italien ou anglais niveau B2
Présenter le document pédagogique fourni par le jury et expliquer comment l'utiliser dans une séquence

- Préparation : 30 min
- **Oral 30 min** dont 10 min dans la langue choisie
- 20 points (Seuls les points au dessus de 10 comptent), Coef 1

2. Reclassement / Reprise d'ancienneté

**Vous avez travaillé dans la
Fonction publique ou dans le
privé avant de passer le CRPE ?
Faites valoir vos droits !**

Échelon 1 ⇒ Échelon 2

1 490€ ⇒ 1687€



**Ancien-nes M2
alternant-es = 4 mois
d'ancienneté**

→ Dossier de reclassement à
remplir en octobre 2023



3. Élections au Conseil de l'INSPE



Depuis 2008, la FSU avec le SNUipp occupe au moins 3 sièges sur 4 au Conseil de l'INSPE.

- Tous les 2 ans, les étudiant-es doivent élire leurs représentant-es**
- 4 sièges / 4 suppléant-es
- Parité femmes / hommes
- M1, M2, DIU, 1^{er} & 2nd degré
- 3 conseils par an

4. Titularisation

Situation des PES en fin d'année :

	Avis INSPE	Avis IEN	Titularisation
PES 50%	Positif	Positif	Titularisé-e
	Négatif	Positif	Jury
	Positif	Négatif	Jury
PES 100%	-	Positif	Titularisé-e
	-	Négatif	Jury

Titularisation 🎉
Renouvellement ↻
Prolongation ➡
Licenciement ❌

2. CRPE 2022 : vers la fin du statut

L1	L2	L3	M1	M2	M2 + 1	M2 + 2
Étudiant·e				Fonctionnaire	Titulaire	
Étudiant·e			Master MEEF ou autre	PES - 50% responsabilité en classe - 50% formation INSPE	T1 temps plein en classe	T2 temps plein en classe
170€ d'inscription	170€ d'inscription	170€ d'inscription	243€ d'inscription + 90€ de CVEC	243€ d'inscription + 90€ de CVEC (remboursés grâce au SNUipp-FSU !)	-	-
				Payé·à temps plein échelon 1 : 1 432€ (net sans prime)	Payé·e à temps plein échelon 2 : 1 623€ (net sans prime)	Payé·e à temps plein échelon 3 : 1 698€ (net sans prime)

CRPE

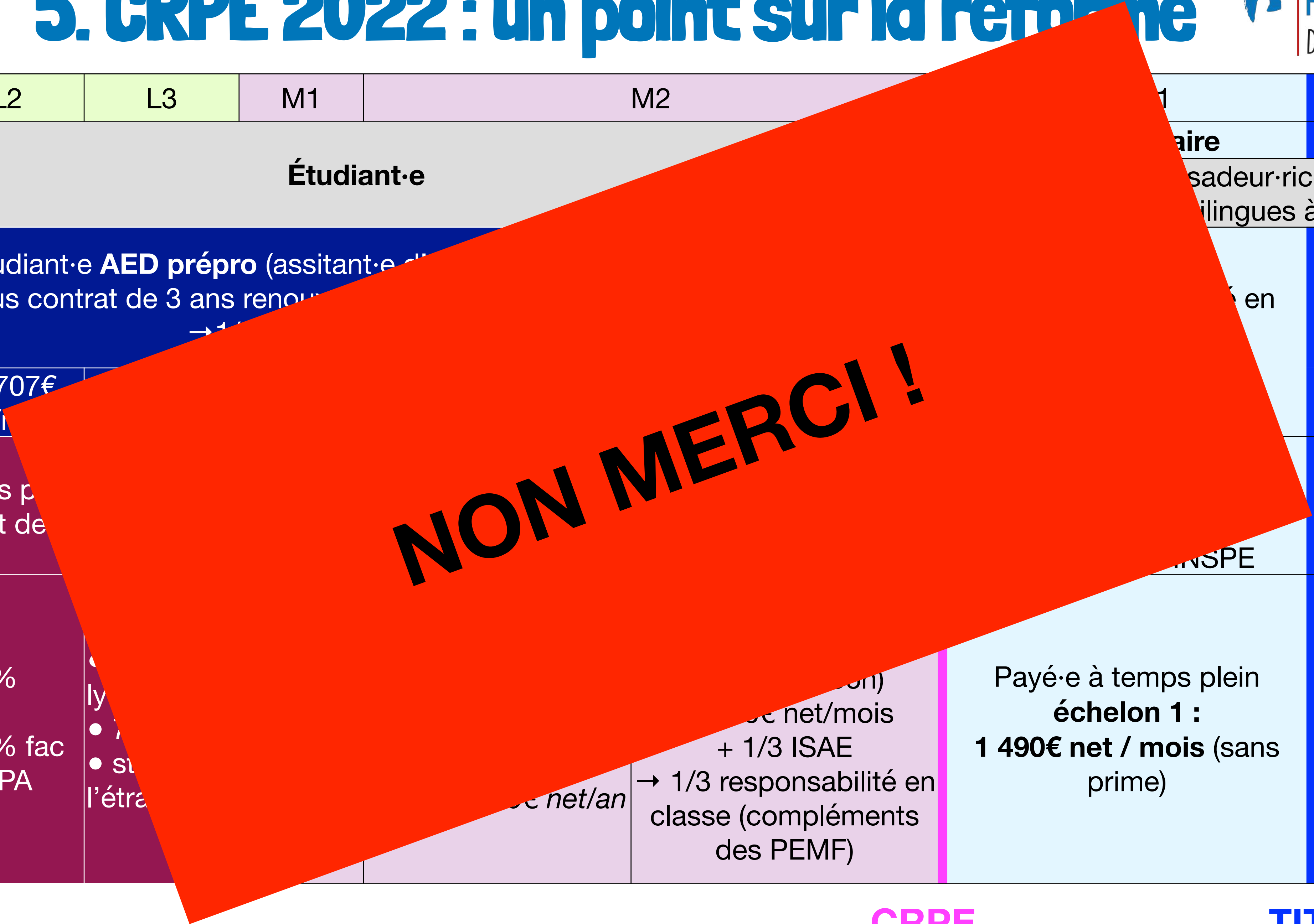
TITU°

5. CRPE 2022 : un point sur la réforme

L1	L2	L3	M1	M2		M2 + 1	M2 + 2
Étudiant·e						Fonctionnaire	Titulaire
						Parcours Ambassadeur·rice du numérique & Écoles bilingues à l'INSPE	
	Étudiant·e AED prépro (assitant·e d'éducation en préprofessionnalisation) sous contrat de 3 ans renouvelable 1 an en M2 à partir de septembre 2023 → 1/3 temps en classe soit 8h/semaine					PES master MEEF <ul style="list-style-type: none"> • 100% responsabilité en classe • 10 à 20 jours de formation INSPE 	T1 temps plein en classe
	→ 707€ net/mois	→ 963€ net/mois	→ 980€ net/mois	→ 980€ net/mois			
PPPE : parcours préparatoire au professorat des écoles			Étudiant·es en master non MEEF			PES non master MEEF <ul style="list-style-type: none"> • 50% responsabilité en classe • 50% formation INSPE 	
<ul style="list-style-type: none"> • 75% lycée • 25% fac • SO 	<ul style="list-style-type: none"> • 50% lycée • 50% fac • SOPA 	<ul style="list-style-type: none"> • 25% lycée • 75% fac • stage à l'étranger 	M1 SOPA	M2 SOPA → 288h/an + 36h → 12 semaines de stage en OPA → 1 312,20€ net/an	M2 Alternance → contrat 12 mois (288h/an + 36h) → 780€ net/mois + 1/3 ISAE → 1/3 responsabilité en classe (compléments des PEMF)	Payé·e à temps plein échelon 1 : 1 490€ net / mois (sans prime)	Payé·e à temps plein échelon 2 : 1 687€ net / mois (sans prime)

5. CRPE 2022 : un point sur la réforme

L1	L2	L3	M1	M2	M1	M2 + 2	
			Étudiant·e			Titulaire	
			Étudiant·e AED prépro (assitant·e d'enseignement) sous contrat de 3 ans renouvelable			Titulaire	
			→ 707€ net/mois			T1 temps plein en classe	
PPPE : parcours pour le professorat de l'école maternelle			→ 1/3 responsabilité en classe (compléments des PEMF)			Payé·e à temps plein échelon 2 : 1 687€ net / mois (sans prime)	
<ul style="list-style-type: none"> • 75% lycée • 25% fac • SO 	<ul style="list-style-type: none"> • 50% lycée • 50% fac • SOPA 	<ul style="list-style-type: none"> • 50% lycée • 50% fac • SOPA 	<ul style="list-style-type: none"> • 50% lycée • 50% fac • SOPA 			<ul style="list-style-type: none"> • 50% lycée • 50% fac • SOPA 	<ul style="list-style-type: none"> • 50% lycée • 50% fac • SOPA



CRPE

TITU°

5. CRPE 2022 : un point sur la réforme

Dans les écoles, en observation et responsabilité de classe :

PPPE

AED pré-pro

M1 SOPA

M2 SOPA

M2 Alternant·es

Contractuel·les

PES 50%

PES 100%

2. CRPE 2022 : le projet du SNUipp-FSU

L1	L2	L3	M1	M2	M2 + 1	M2 + 2
Étudiant·e prérecruté·e			Fonctionnaire		Titulaire	
<p>Prérecrutement = sous statut d'élève professeur·e, rémunéré·e, sans contrepartie de travail.</p>			<ul style="list-style-type: none"> ● 1/3 temps de stage en observation ● Formation INSPE 		<p>T1</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 50% temps en responsabilité de classe ● 50% formation INSPE 	<p>T2</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Temps plein en classe ● Formation continuée
			<p>Payé·e à temps plein échelon 1 : 1 490€ (net sans prime) + 300€ net</p>		<p>Payé·e à temps plein échelon 2 : 1 623€ (net sans prime) + 300€ net</p>	<p>Payé·e à temps plein échelon 3 : 1 698€ (net sans prime) + 300€ net</p>

CRPE

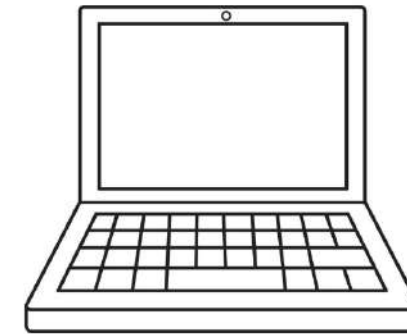
TITU°

6. Affectations provisoires

Ambassadeur·rice du numérique

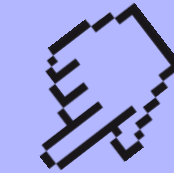
- 30 postes (16 pourvus en 22/23)

Plus d'infos sur notre site : <https://75.snuipp.fr/?Ambassadeur-rices-du-numerique>



Vous ne pourrez pas être PES à la rentrée 2023 ? Demandez un report de stage.

Plus d'infos sur notre site : <https://75.snuipp.fr/?Report-de-stage>



Plus de visite médicale obligatoire !

Plus d'infos sur notre site : <https://75.snuipp.fr/?Visite-medicale-d-aptitude-PES>



PES 100%

- Si M2 MEEF (1^{er} & 2nd degré)
- Si 18 mois d'expérience en tant que contractuel·les

PES 50%

- Si M2 non MEEF ou dispense de diplôme

6. Affectations provisoires

AVANT

2 priorités à classer

* Je choisis en priorité 1 :

- priorité de niveau (élémentaire ou maternelle)
- priorité géographique

Des choix à formuler

A - Priorité de niveau

* Je privilégie :

- la maternelle
- l'élémentaire

B - Priorité Géographique

Si je choisis un arrondissement, je privilégie un secteur :

Secteur nord-est : 1er, 2nd, 3ème, 4ème, 10ème, 19ème

B - Priorité Géographique

Si je choisis un arrondissement, je privilégie un secteur :

Secteur nord-est : 1er, 2nd, 3ème, 4ème, 10ème, 19ème

Secteur sud : 5ème, 6ème, 13ème, 14ème

Secteur Ouest : 7ème, 15ème, 16ème

Secteur nord : 8ème, 9ème, 17ème, 18ème

Secteur est : 11ème, 12ème, 20ème

Attention : si aucune affectation souhaitée ne peut vous être proposée, les autres arrondissements du secteur choisi seront examinés l'un après l'autre.

* Arrondissement :

10ème

En cas de modification de votre situation administrative, merci de le préciser :

MAINTENANT

Priorité Géographique

Vous pouvez formuler des vœux sur des secteurs géographiques qui regroupent plusieurs arrondissements :

Secteur 1 : 1er, 2nd, 3ème, 4ème, 10ème, 19ème

Secteur 2 : 5ème, 6ème, 13ème, 14ème

Secteur 3 : 7ème, 15ème, 16ème

Secteur 4 : 8ème, 9ème, 17ème, 18ème

Secteur 5 : 11ème, 12ème, 20ème

Attention : Ces vœux sont indicatifs et ne peuvent être opposés à une affectation dans un autre secteur prononcée par l'administration en fonction des places disponibles et des nécessités de service.

Vous classerez vos souhaits d'affectation :

Voeu 1

AR

Voeu 2

AR

Voeu 3

Remplir le formulaire avant lundi 19 juin à 17h !

Pas de choix de niveaux et d'arrondissement cette année !

Classer ses 5 vœux par ordre de préférence.

6. Affectations provisoires

Le rang au concours devrait être pris en compte pour respecter vos vœux.

2022/2023 : 120 stagiaires sur les 170 qui ont émis des vœux ont obtenu satisfaction sur leur 1^{er} rang de vœu.

Répartition des berceaux 2022/2023 :

Berceaux en REP	Berceaux en REP+	Berceaux en élémentaire	Berceaux en maternelle
16	1	67	59

- Prévues avant le vendredi 7 juillet 2023.
- Signature des PVI (procès verbaux d'installation) vendredi 25 août ou lundi 28 août 2023 à l'INSPE de Molitor.
- Affectation à l'année dans une même classe (hors REP+, CP, double/triple niveaux).
- PES obligé·es de participer au « mouvement » en avril 2024 pour tenter d'obtenir un poste définitif.

1 ^{er}	0	5 ^{ème}	5	9 ^{ème}	2	13 ^{ème}	16	17 ^{ème}	12
2 ^{ème}	2	6 ^{ème}	1	10 ^{ème}	3	14 ^{ème}	9	18 ^{ème}	10
3 ^{ème}	3	7 ^{ème}	4	11 ^{ème}	8	15 ^{ème}	14	19 ^{ème}	11
4 ^{ème}	2	8 ^{ème}	2	12 ^{ème}	6	16 ^{ème}	7	20 ^{ème}	9

6. Affectations provisoires

Horaires des écoles parisiennes :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h20-11h30	8h20-11h30	8h20-11h30	8h20-11h30	8h20-11h30
13h30-16h30	13h30-15h		13h30-16h30	13h30-15h

Spécificité des écoles élémentaires parisiennes :

PVP = professeur·es de la Ville de Paris		
Arts	Musique	EPS
1h	1h	1h30/3h

Assistant·e en langues vivantes : selon les écoles (rare)

7. Rentrée 2023

Avant les vacances

Contacteur l'école / Prendre connaissance de son niveau de classe

Contacteur son·sa binôme

Visiter l'école / Rencontrer l'équipe / S'approprier sa salle de classe

Pendant les vacances

Profiter de ses vacances, vous en aurez besoin !

Préparer la période 1 avec votre binôme : programmation et séquences

S'inspirer de ressources académiques, manuels et blogs : vous ne pouvez pas tout créer la première année et c'est ok !

7. Rentrée 2023

Semaine de formation à l'INSPE

À partir du 25 août

Vendredi 25 août (à confirmer)

Signature des PVI à Molitor.
→ Rencontre du SNUipp-FSU Paris : distribution de tot bags et guides PES.

Lundi 28 août : début des cours

Accueil à Batignolles pour le cycle 1 (maternelle).
Accueil à Molitor pour les cycles 2 et 3 (élémentaire).

Mardi 29 août

Accueil des PES à La Sorbonne par le Recteur.

Vendredi 1^{er} septembre

Pré-rentree : 01/09

Matinée : conseil des maître·sses pour se présenter, récupérer les documents à coller dans le carnet, les documents administratifs.

Après-midi : accueil en circonscription par les IEN.

Après-midi : organisation de sa classe (meubler, tables, affichages...) et préparation du jour 1 (photocopies, étiquettes...).

Rentree : 04/09

Lundi 4 septembre :
Arriver en avance pour ne pas stresser.
→ Semaine de tuilage avec votre binôme.

Jeudi 7 septembre :
Visite « d'accueil » d'un·e tuteur·rice pour vous accompagner.

8. Suivi des PES

PES à 50% (= 120)

→ titulaire d'un master autre que MEEF ou équivalent (3^{ème} concours, concours interne...)

Tutorat

INSPE &
PEMF/CPC

Stage en responsabilité

3 semaines / 3
semaines

Stage d'observation

2 semaines chez un·e
PEMF

2 visites d'accueil

- PEMF
- CPC

4 visites conseil

- INSPE x2
- PEMF x2 ou x3

PES à 100% (= 130)

→ titulaire d'un master MEEF 1^{er} ou 2nd degré

Tutorat

INSPE & PEMF/CPC

Visites

- d'installation PEMF (P1)
- de courtoisie CPC (P1)
- conseil n°1 PEMF (P1 ou P2)
- conseil n°2 PEMF (P3)
- conseil n°3 PEMF (si nécessaire)
- d'évaluation CPC (P4)
- IEN (P5, si en contrat renforcé)

Inscriptions à l'INSPE

Date :

- PES 50% en DIU
- PES 100%

8. Suivi des PES

PES à 50%

DIU (diplôme inter-universitaire)

- 246 heures de formation dans l'année
- 9h - 16h30

1) Communauté éducative et service public (laïcité, égalité filles-garçons, numérique, inclusion...). → *Assiduité prise en compte*

2) Enseignement, transmission des savoirs et construction des apprentissages (français, maths, arts, EPS...) → *Écrit disciplinaire au choix*

3) Développement professionnel (tutorat...) → *Écrit réflexif + Rapports de visite et retour autp-critique*

PES à 100%

- 10 jours de formation pour ex M2 alternant·es (64h)
- 12 jours de formation pour ex M2 SOPA (76h)
- Mardis et mercredis après-midi

1) Analyser et ajuster sa pratique (tutorat...)

2) Maîtriser son environnement professionnel (service public, laïcité, éducation prioritaire...)

3) Apports et outils pour développer ses choix et gestes professionnels (outils, gestion de classe, différenciation...)

8. Suivi T1 / T2

FORMATION
CONTINUE

T1

- 3 visites conseil CPC ou PEMF

T2

- 2 visites conseil CPC
- 1 visite bilan IEN non obligatoire

9. Droit de grève

**PES =
les mêmes droits que
tout le monde !**

- 1/30^{ème} du salaire retiré sur la fiche de paie
- Déclarer 48 heures avant
- Aucune conséquence sur votre titularisation

Plus d'infos sur notre site :
<https://75.snuipp.fr/?Droit-de-greve-PES-Oui>



10. Stages néo SNUipp-FSU Paris



Vous avez droit à 12 journées par an de formation sur temps scolaire, remplacé·e et payés normalement.

Prévenir l'IEN un mois à l'avance sur Arena ou par mail.

**Cycle de formation syndicale et pédagogique
(2 journées)**

Matin :

Problématique militante

Après-midi :

Thème pédagogique avec intervenant·e (GFEN, groupe Freinet...)

**Réservés aux PES,
T1, T2, T3, T4, T5**

Objectifs

- Réfléchir entre débutant·es sur le métier**
- Partager des outils pédagogiques**

10. Stages SNUipp-FSU Paris

Exemples de stages néo

- Fonction publique, les enjeux
- Histoire de la lutte
- Enseignement inclusif
- Penser l'école

Autres stages du SNUipp-FSU

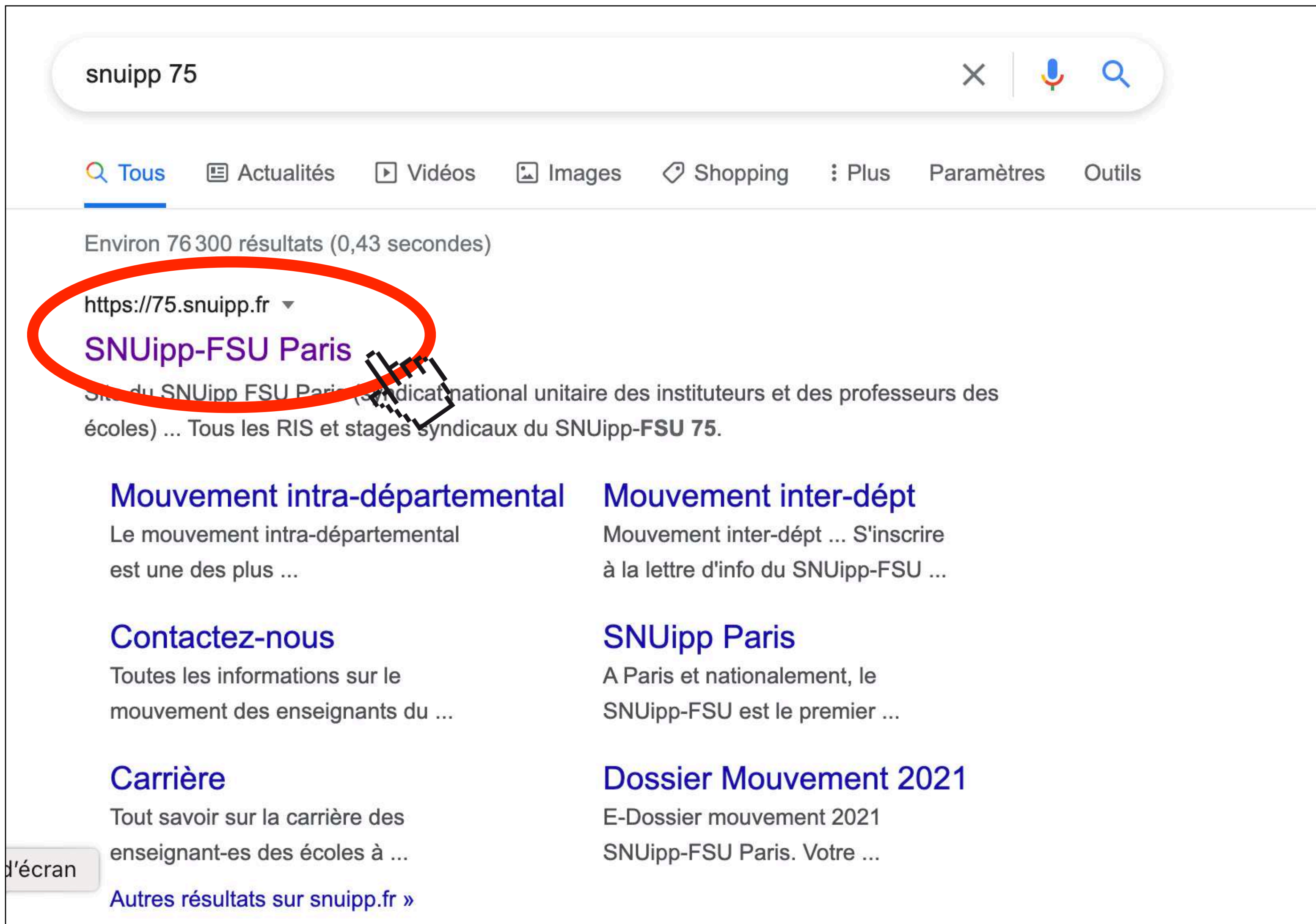
- Université d'Automne
- Droit et carrière
- Devenir directeur·rice
- Journée maternelle
- Université de printemps
- École et droits LGBT
- Nouveaux·Iles militant·es...

Pour tout le monde !

Objectifs

- Se former autrement
 - Apprendre de pédagogues comme V. Boiron, P. Meirieu, S. Boimard...

11. Fonctionnement de notre site



snuipp 75

Tous Actualités Vidéos Images Shopping Plus Paramètres Outils

Environ 76 300 résultats (0,43 secondes)

<https://75.snuipp.fr> ▼
SNUipp-FSU Paris
Site du SNUipp FSU Paris (syndicat national unitaire des instituteurs et des professeurs des écoles) ... Tous les RIS et stages syndicaux du SNUipp-FSU 75.

Mouvement intra-départemental
Le mouvement intra-départemental est une des plus ...

Mouvement inter-dépt
Mouvement inter-dépt ... S'inscrire à la lettre d'info du SNUipp-FSU ...

Contactez-nous
Toutes les informations sur le mouvement des enseignants du ...

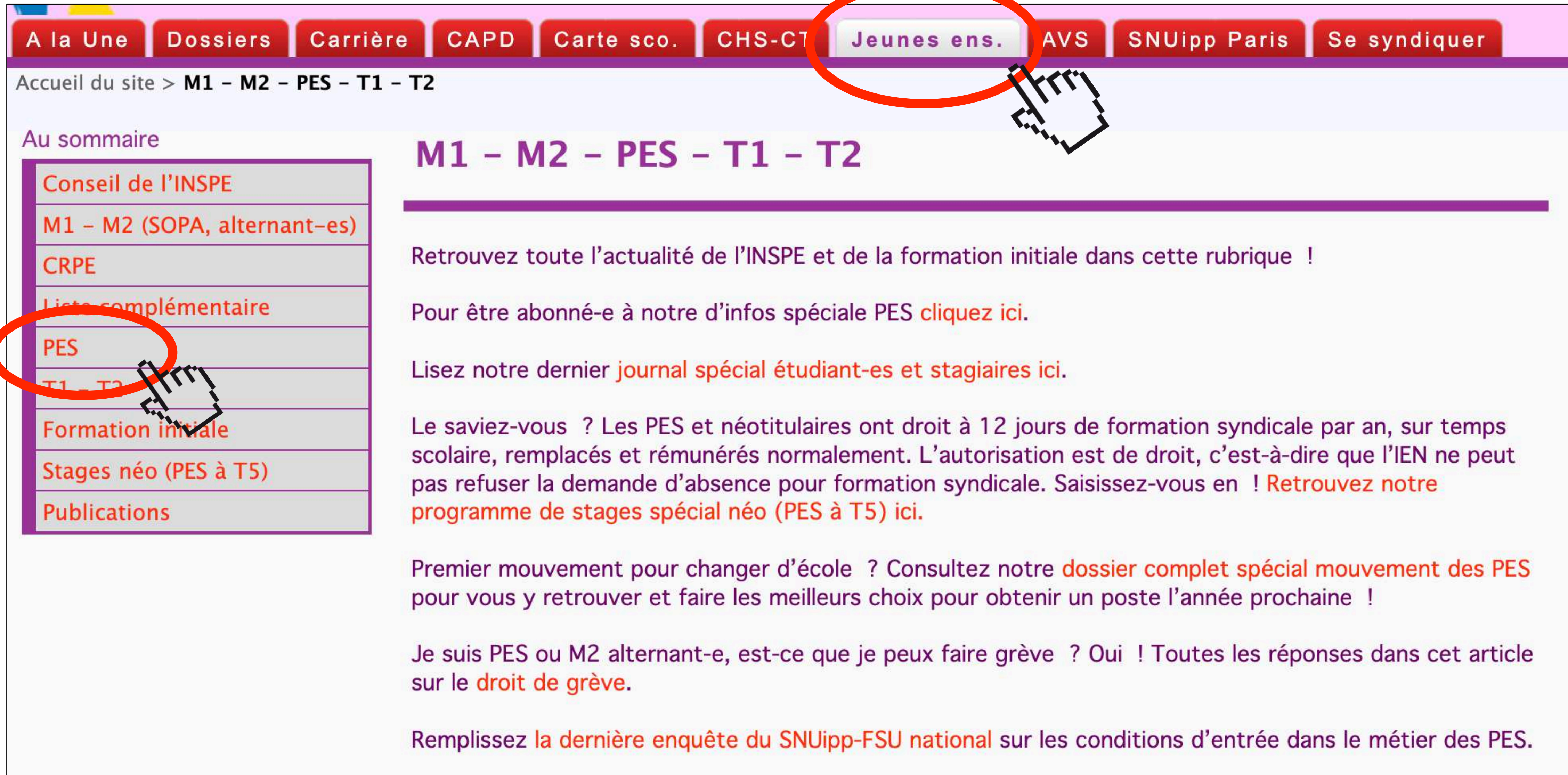
SNUipp Paris
A Paris et nationalement, le SNUipp-FSU est le premier ...

Carrière
Tout savoir sur la carrière des enseignant-es des écoles à ...

Dossier Mouvement 2021
E-Dossier mouvement 2021 SNUipp-FSU Paris. Votre ...

[Autres résultats sur snuipp.fr »](#)

11. Fonctionnement de notre site



A la Une | Dossiers | Carrière | CAPD | Carte sco. | CHS-CT | **Jeunes ens.** | AVS | SNUipp Paris | Se syndiquer

Accueil du site > M1 - M2 - PES - T1 - T2

Au sommaire

- Conseil de l'INSPE
- M1 - M2 (SOPA, alternant-es)
- CRPE
- Liste complémentaire
- PES**
- T1 - T2
- Formation initiale
- Stages néo (PES à T5)
- Publications

M1 - M2 - PES - T1 - T2

Retrouvez toute l'actualité de l'INSPE et de la formation initiale dans cette rubrique !

Pour être abonné-e à notre d'infos spéciale PES [cliquez ici](#).

Lisez notre dernier [journal spécial étudiant-es et stagiaires ici](#).

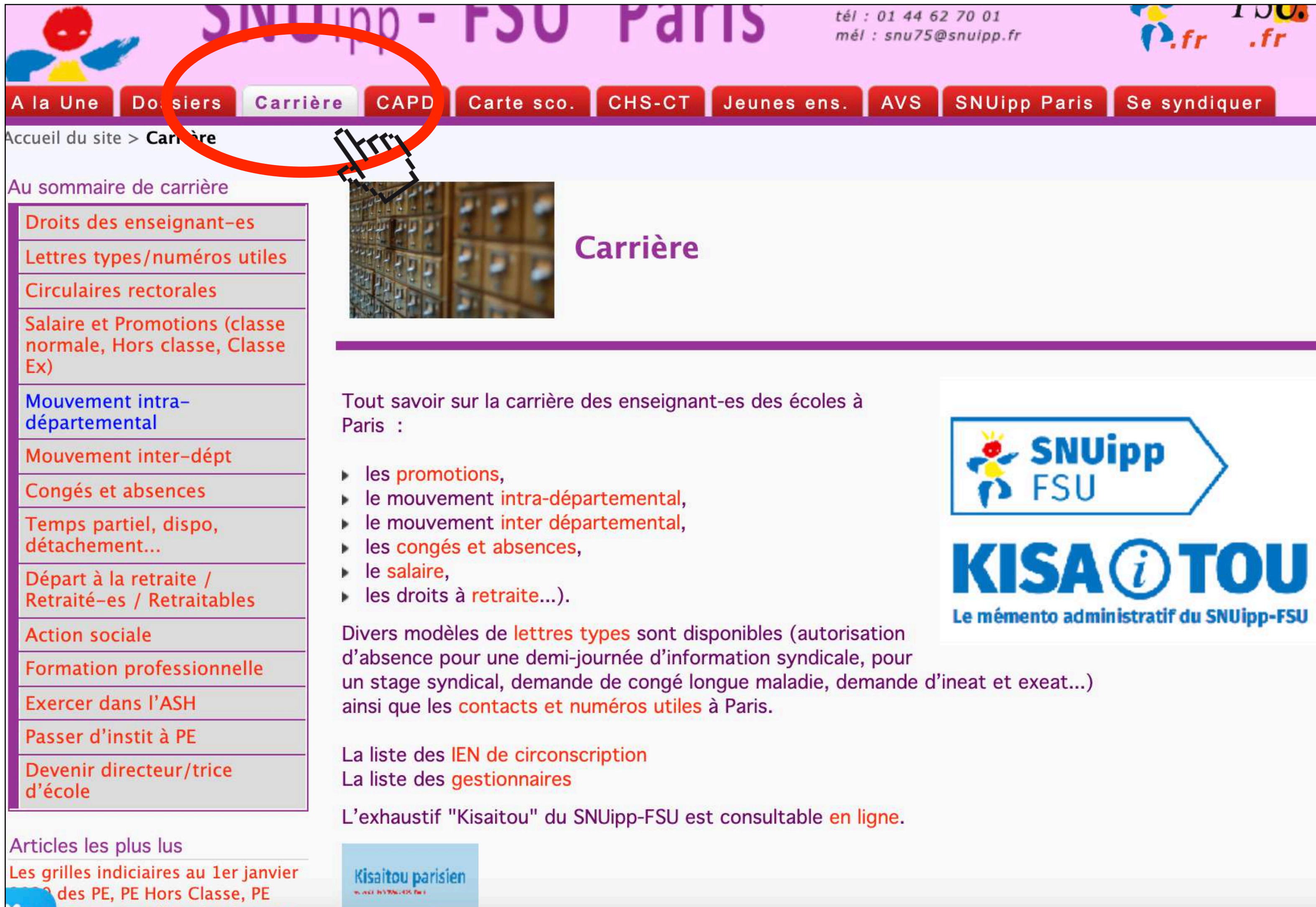
Le saviez-vous ? Les PES et néotitulaires ont droit à 12 jours de formation syndicale par an, sur temps scolaire, remplacés et rémunérés normalement. L'autorisation est de droit, c'est-à-dire que l'IEN ne peut pas refuser la demande d'absence pour formation syndicale. Saisissez-vous en ! [Retrouvez notre programme de stages spécial néo \(PES à T5\) ici](#).

Premier mouvement pour changer d'école ? Consultez notre [dossier complet spécial mouvement des PES](#) pour vous y retrouver et faire les meilleurs choix pour obtenir un poste l'année prochaine !

Je suis PES ou M2 alternant-e, est-ce que je peux faire grève ? Oui ! Toutes les réponses dans cet article sur le [droit de grève](#).

Remplissez [la dernière enquête du SNUipp-FSU national](#) sur les conditions d'entrée dans le métier des PES.

11. Fonctionnement de notre site



The screenshot shows the website interface for SNUipp-FSU Paris. At the top, there is a navigation bar with several menu items: 'A la Une', 'Dossiers', 'Carrière', 'CAPD', 'Carte sco.', 'CHS-CT', 'Jeunes ens.', 'AVS', 'SNUipp Paris', and 'Se syndiquer'. The 'Carrière' item is highlighted with a red circle and a mouse cursor icon. Below the navigation bar, the page title is 'Accueil du site > Carrière'. The main content area is titled 'Carrière' and features a list of links on the left side, including 'Droits des enseignant-es', 'Lettres types/numéros utiles', 'Circulaires rectorales', 'Salaire et Promotions (classe normale, Hors classe, Classe Ex)', 'Mouvement intra-départemental', 'Mouvement inter-dépt', 'Congés et absences', 'Temps partiel, dispo, détachement...', 'Départ à la retraite / Retraité-es / Retraitables', 'Action sociale', 'Formation professionnelle', 'Exercer dans l'ASH', 'Passer d'instit à PE', and 'Devenir directeur/trice d'école'. The main text area contains the following information:

Tout savoir sur la carrière des enseignant-es des écoles à Paris :


- ▶ les promotions,
- ▶ le mouvement intra-départemental,
- ▶ le mouvement inter départemental,
- ▶ les congés et absences,
- ▶ le salaire,
- ▶ les droits à retraite...).

Divers modèles de lettres types sont disponibles (autorisation d'absence pour une demi-journée d'information syndicale, pour un stage syndical, demande de congé longue maladie, demande d'ineat et exeat...) ainsi que les contacts et numéros utiles à Paris.

La liste des IEN de circonscription
La liste des gestionnaires

L'exhaustif "Kisaitou" du SNUipp-FSU est consultable en ligne.

Articles les plus lus
Les grilles indiciaires au 1er janvier
des PE, PE Hors Classe, PE



12. Interlocuteur·trices

Circonscription : IEN et CPC

- Autorisations d'absence
- Envoi des arrêts maladie et justificatifs d'absence
- Problématiques pédagogiques
- Problématiques professionnelles dans l'école, au sein de l'équipe

Gestionnaire

- Problème de paie et primes.
- Congé maternité, congé parental, temps partiel, etc.

INSPE

- Secrétariat général
- M. Bouvier

Applications

- iProf (SIAM, SIAP, COMPAS...)
- Arena (LSU, AA1D...)
- Colibris (mutuelle, transports...)
- ENSAP (fiche de paie)
- Paris Classe Numérique (ENT)

Syndicat

- Toutes questions sur la carrière, vos droits, etc.
- Problème avec l'administration ou la hiérarchie.
- Problème au sein de l'équipe, au sein de l'école.

13. Salaire

Année	Échelon Classe Normale	Indice	Salaire (brut/mois)	Salaire (net/mois)	Indemnité résidence (brut/mois)
PES	1	390	1 892 €	1 490 €	56,75 €
T1	2	441	2 139 €	1 687 €	64,17 €
T2	3	448	2 173 €	1 714 €	65,18 €
T3	3	448	2 173 €	1 714 €	65,18 €
T4	4	461	2 236 €	1 765 €	67,08 €
T5	4	461	2 236 €	1 765 €	67,08 €
T6	5	476	2 309 €	1 825 €	69,26 €
T7	5	476	2 309 €	1 825 €	69,26 €
T8	6	476	2 386 €	1 887 €	71,59 €
... T24	11	673	3 264 €	2 590	97,92 €

Valeur du point
d'indice actuel
= 4,85€


LIENS UTILES

- [Liste des gestionnaires de paie](#)
- [Grille des salaires](#)



Un doute sur votre salaire ? Envoyez-nous vos fiches de paie pour vérification !

13. Primes

PRIMES PRINCIPALES	
ISAE 	PES 50% = 50€ brut / mois PES 100% = 100€ brut / mois
Prime Grenelle / d'attractivité	PES : 100€ brut / mois T1 : 183€ brut / mois T2 : 170€ brut / mois T3 : 125€ brut / mois
SFT	1 enfant : 2,29€ / mois 2 enfants : 73,79€ / mois 3 enfants : 183,56€ / mois
Indemnité de résidence	3 % de la rémunération brute (environ 60€ à Paris)
Prime d'équipement / informatique	150€ en janvier
Remboursement mutuelle	+15€ / mois

ÉDUCATION PRIORITAIRE			
REP	144,5 € brut / mois		
REP +	426 € brut / mois		
Part variable REP+	234€ brut/ an	421€ brut/ an	702€ brut/ an
	Selon les « projets » des écoles		

13. Quelle revalorisation ?

Année	Augmentation du point d'indice	Valeur du point d'indice	Effet sur le salaire pour les T1 (brut)	Effet sur le salaire pour les T1 (€)
Avant 2022	-	4,68 €	2 066 € brut/mois	-
Juillet 2022	+ 3,5 %	4,85 €	2 138€ brut/mois	+ 72 €
Juillet 2023	+ 1,5%	4,92 €	2 169€ brut/mois	+ 31€

Prime pouvoir d'achat	Remboursement Navigo	Indice
De 300€ à 800€ brut si salaire < 3 250€ brut/mois	75% au lieu de 50%	+5 points ≈ +25€ (janvier 2024)

Pour le SNUipp-FSU	+ 300 net/mois pour toutes et tous sans contrepartie
---------------------------	--



Les PES 2023/2024 ne toucheront pas 2 000€ net/mois. La mesure annoncée par le gouvernement concerne les collègues à partir de l'échelon 2 (T1) uniquement.

13. Quelle revalorisation ?

SOCLE

ISAE	Prime d'attractivité ou Grenelle
+ 100€ brut/mois	Augmentation selon l'échelon, jusqu'à l'échelon 7

Prime Grenelle (brut/mois)		
Éch.	2022	2023
1	100€	166€
2	183€	238€
3	170€	264€
4	125€	244€
5	125€	252€
6	75€	189€
7	75€	118€
8	33€	33€
9	33€	33€

PACTE

Les « briques » ou missions :

- 1) Soutien ou approfondissement en 6^{ème} (18h)
- 2) « Devoirs faits » en 6^{ème} (24h)
- 3) Soutien aux élèves en difficulté à l'école (24h)
- 4) Stages de réussite lors des vacances scolaires (24h)
- 5) Référent·e élève à besoins éducatifs particuliers (annualisé)
- 6) Élaboration et mise en œuvre de projets d'innovation pédagogique (annualisé)

→ 1 250 € bruts annuels / brique
→ 3 briques maximum par enseignant-e, soit 3 750€ brut/an

13. Primes T1

Prime d'entrée dans le métier

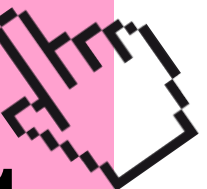
- Versée automatiquement
- 1 500€ versés en deux fois (décembre et février)



Refusée aux ancien·nes contractuel·les

Prime spéciale d'installation

- Envoyer le dossier à son·sa gestionnaire avant novembre
- 2 000€ d'un coup sur la paie de décembre

Toute les infos sur notre site : 
<https://75.snuipp.fr/?Primes-T1,1281>

14. Aide sociale : logement

Se loger à Paris, c'est possible !

Logements réservés aux PES

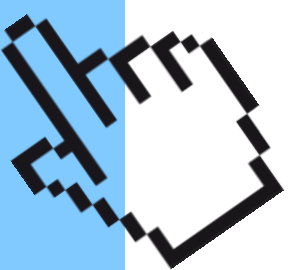
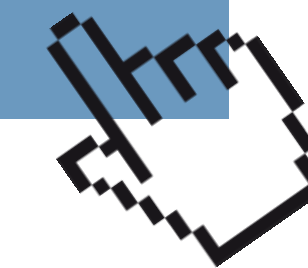
URHAJ-IDF

- Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes
- Studios meublés et équipés parmi 19 résidences
 - À partir de 411€/mois



A
C
T
I
O
N

S
O
C
I
A
L
E

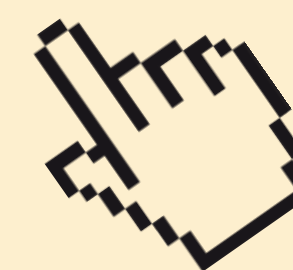


14. Aide sociale : logement

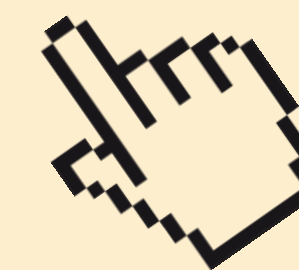
Se loger à Paris, c'est possible !



1. Demander un logement social
2. Loc'Annonces
3. BALAE

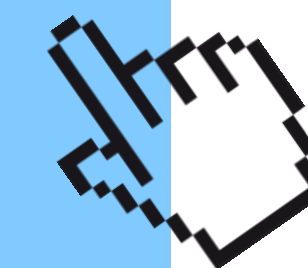


Demander l'AIP = aide à l'installation des personnels de l'État jusqu'à 1 500€



A
C
T
I
O
N

S
O
C
I
A
L
E



14. Aide sociale : transport, culture & loisirs

50% du pass Navigo remboursé chaque mois sur la fiche de paie

Forfait de mobilité durable de 300€


- demande à la gestionnaire
- 100 jours d'utilisation d'un vélo personnel par année civile
- pas cumulable avec Navigo

Pass Éducation

- gratuit
- valable 3 ans

Préau

- multiples offres 

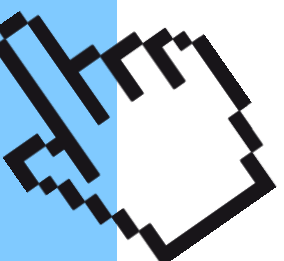
Chèques vacances 

Carte Cézam 

- réductions diverses

**A
C
T
I
O
N

S
O
C
I
A
L
E**



14. Aide sociale : enfants

Chèques Emploi Service Universel (CESU)

→ garde d'enfants

Allocation aux parents d'enfants handicapé·es ou infirmes

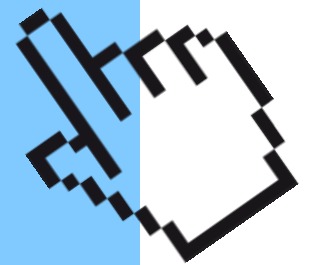
Participation frais de séjour

→ centres de vacances avec ou sans hébergement

Quelques places en crèche

A
C
T
I
O
N

S
O
C
I
A
L
E



15. Évolution de carrière

Direction d'école



Formation



**Enseignement
spécialisé**



16. Changer de département

**RIS spéciale permutations
en novembre par le
SNUipp-FSU Paris**

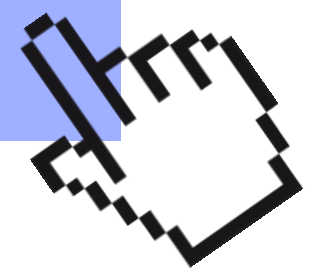
Phase 1 : Mutations
→ novembre via iProf
→ recours en mai

Phase 2 : Ineat / Exeat
→ avril-juin via

Calculer son barème



**Consulter les dernières
statistiques**



16. Changer de département

Département de **départ** Département **d'arrivée** [Voir la carte](#)

075 - PARIS 029 - FINISTERE

[Voir les statistiques](#)

Année	Département de départ	Département d'arrivée	Nombre de départs	+ petit barème
2019	075 - PARIS	029 - FINISTERE	0	
2018	075 - PARIS	029 - FINISTERE	0	
2017	075 - PARIS	029 - FINISTERE	2	733.00
2016	075 - PARIS	029 - FINISTERE	1	699.00
2015	075 - PARIS	029 - FINISTERE	0	
2014	075 - PARIS	029 - FINISTERE	0	

- **Processus long et incertain**
- **Très difficile selon les départements**
- **Plus de CAPD pour veiller à la transparence des résultats !**

17. Enseigner à l'étranger

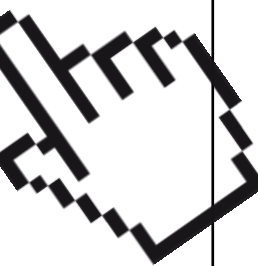


**Le reflexe :
SNUipp-FSU Hors
de France**



**RIS spéciale HDF
en septembre**

Brochure à télécharger



Partir enseigner hors de France et dans les COM 2020-2021

🕒 9 septembre 2020 👤 Hors De France 💬 1

La traditionnelle brochure du SNUipp-FSU Hors de France version 2020-2021 est parue ! Vous y trouverez toutes les informations utiles (mises à jour en juillet [...])

17. Enseigner à l'étranger

3 types de contrats :

- **de droit local** (payé·e par les établissements, fréquents)
- **d'expatrié·e** (200 postes dans le 1^{er} degré réservés à la direction et à la formation)
- **de résident·e** (2 000 supports pour les PE, difficile à obtenir)

3 positions administratives pour enseigner à l'étranger :

- **Détachement** (T3, entre 1 et 3 ans)
- **Disponibilité** (de droit)
- **Mise à disposition** (rare, reste rattaché à son corps d'origine)

Plus facile si :

- PEMF ou CPC
- Directeur·e
- Enseignant·es spécialisé·es (ASH)

17. Enseigner à l'étranger

Les possibilités pour postuler à l'étranger

AEFE	Ecoles partenaires homologuées	Ecoles européennes
MLF	MEAE	AFLEC
COM	Monaco	Andorre
Echanges franco-allemands	Louisiane CODOFIL	Echanges franco-québécois
Séjours linguistiques CIEP	Programme Jules Verne	DOM
SEFFECSA	Positions administratives	CEFTE
Etats-Unis		

13. Les rdv de la rentrée (dates à confirmer)

SEPT.
début

RIS de rentrée spéciale néo

3h de RIS peut permettre de déduire 3h d'animations, pédagogiques plafonnées à 9h

SEPT.
fin

RIS Hors de France

3h de RIS peut permettre de déduire 3h d'animations, pédagogiques plafonnées à 9h

NOV.
-

Stage nouveaux-les adhérent-es

Envoyer demande d'autorisation d'absence 1 mois avant à la circo

DÉC.
-

Stage néo 1

Envoyer demande d'autorisation d'absence 1 mois avant à la circo

Nous contacter



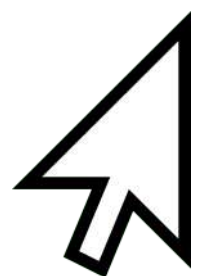
**11 rue de Tourtille
75020 PARIS**



snu75@snuipp.fr 



01.44.62.70.01

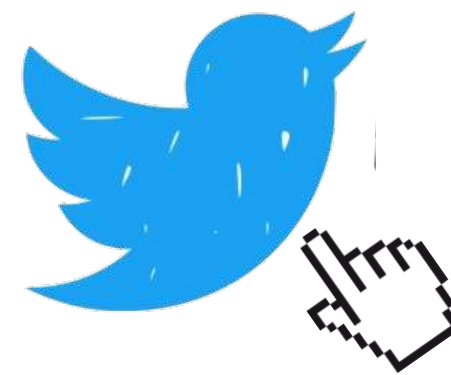


www.75.snuipp.fr 

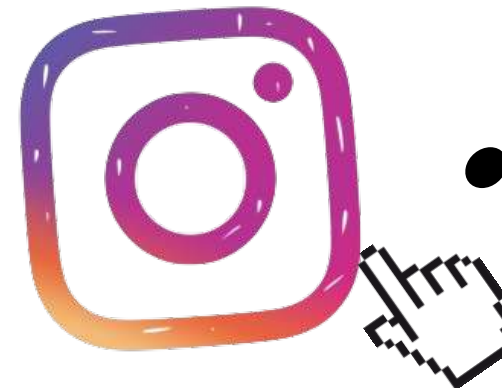


• **SNUipp-FSU Paris avec les PES & Néo**

• **SNUipp-FSU Paris**



• **@SNUippFSUParis**



• **@snuippfsu75**

S'abonner à la lettre d'infos PES
<https://forms.gle/ik4mxzUUaYkAfP2T7>



Rejoignez le groupe Facebook PES :

**[https://www.facebook.com/groups/
2276323115736344/](https://www.facebook.com/groups/2276323115736344/)**

